

l'enquête sur les frais alimentaires et ménagers, ont paru aux pp. 841-842 de l'*Annuaire* de 1940. Les constatations détaillées ont paru dans un rapport intitulé *Revenu et dépenses des familles au Canada, 1937-1938*.

Le budget-indice du coût de la vie ne représente pas un degré minimum d'aisance. C'est un budget fondé sur les feuilles de dépenses réelles de familles-types de salariés.

Il importe de répéter que la mesure de l'indice varie de mois en mois et d'une année à l'autre à un même degré d'aisance. La signification de ce fait ressort immédiatement d'une comparaison entre l'avance de l'indice durant les cinq années terminées en décembre 1946 et la hausse de la moyenne du gain hebdomadaire des ouvriers de l'industrie. Au cours de cette période, l'indice du coût de la vie avance moins de 10 p. 100, tandis que la moyenne du salaire hebdomadaire reçu par les travailleurs dans huit principales industries augmente de plus de 24 p. 100. Ce gain plus élevé se reflète dans des dépenses plus fortes malgré les taxes plus lourdes et l'augmentation des épargnes. Ceci est indiqué par les chiffres des ventes de détail qui excèdent de plus de 48 p. 100* en 1946 celles des niveaux correspondants de 1941.

L'impression que le coût de la vie a sensiblement augmenté au cours des cinq dernières années est sans doute due, en partie, à la confusion entre les frais plus élevés à la suite de la hausse des prix et les frais plus élevés en raison d'achats plus volumineux. L'indice du coût de la vie reflète la hausse des prix, mais non l'augmentation des achats.

Le budget-indice du coût de la vie est tenu à jour, bien qu'il mesure encore les changements au même niveau général de vie. Comme il s'est produit des changements fondamentaux dans la consommation de temps de guerre, le budget-indice a été ajusté en conséquence.

Le souci d'exactitude observé au sujet des articles du budget-indice a été accompagné d'efforts semblables pour assurer l'exactitude des séries de prix employées au calcul des frais budgétaires. Un examen attentif et soutenu des rapports sur les prix de détail, que le Bureau fédéral de la Statistique reçoit de ses 2,000 correspondants sur les prix, porte à croire que ces rapports sont préparés judicieusement et que les prix sont exacts. Toutefois, pour écarter tout doute à ce sujet, divers représentants chargés de l'étude du coût de la vie ont été postés dans tous les centres de distribution importants du Canada. Il est de leur devoir de vérifier les rapports sur les prix qui servent au calcul de l'indice du coût de la vie et de surveiller particulièrement tout indice de détérioration de la qualité des marchandises dont les prix sont relevés. C'est la pratique au Bureau depuis nombre d'années de considérer la détérioration de la qualité comme équivalant à une hausse de prix.

Dans cette question du coût de la vie, il y a une tendance à ne songer qu'aux produits alimentaires. L'indice des produits alimentaires accuse un gain de 47.4 p. 100 d'août 1939 à décembre 1946. Cependant les indices des groupes des loyers et des divers retardent l'avance du coût de la vie. Les divers, qui comprennent les frais d'entretien de la santé, de déplacements, de soins personnels, d'amusement et d'assurance-vie, augmentent de 12.6 p. 100 et, grâce à la réglementation des loyers, la hausse des loyers n'est que de 9.2 p. 100. Ces deux groupes réunis sont plus importants que celui des aliments. S'ils avaient augmenté dans la même proportion que ces derniers, c'est-à-dire de 47.4 p. 100, l'indice du coût de la vie de décembre 1946 serait de 41.5 p. 100 au-dessus du niveau d'avant-guerre au lieu de 26.1 p. 100.

* Tels que l'indiquent les rapports des magasins qui vendent surtout des denrées alimentaires, des vêtements et des articles de ménage.